Le RAP

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée des ennemis des cultures

AVERTISSEMENT | VIGNE

N° 2, 19 mai 2017

- Développement phénologique.
- État des bourgeons primaires de cépages non rustiques.
- Merci aux collaborateurs et producteurs participants.
- Bien préparer votre pulvérisateur.
- Actions de prévention AVANT et APRÈS le DÉBOURREMENT : blanc, anthracnose et excoriose.
- Traitements herbicides.
- Documents et références.
- Sommaire périodique des conditions météorologiques.

DÉVELOPPEMENT PHÉNOLOGIQUE

Stades phénologiques observés selon l'échelle de Lorentz

1 : Dormant

3 : Bourgeon dans le coton
52-74 DJ

5 : Pointe verte
75-95 DJ

6 : Pousse verte

Les observations ne sont pas encore commencées dans toutes les régions.
Le tableau se complètera au fil des semaines

Stades phénologiques observés aux champs au cours de la dernière semaine

Région	Date d'observation	Frontenac/Vidal/Vandal-Cliche/Marquette
Centre-du-Québec	12 mai	03/03/ND/ND
Chaudière-Appalaches	10 mai	01/ND/ND/ND
Laurentides	16 mai	03/03/ND/03
Mauricie	17 mai	03/ND/ND/03
Montérégie-Est	16 mai	05-06/03/ND/06
Montérégie-Ouest	12 mai	05-06/06/ND/ND
Saguenay–Lac-Saint-Jean	11 mai	ND/ND/01/ND

ÉTAT DES BOURGEONS PRIMAIRES DES CÉPAGES NON RUSTIQUES ET DE QUELQUES RUSTIQUES DANS LES VIGNOBLES DU QUÉBEC

Cette semaine, nous vous présentons les résultats de la survie des bourgeons pour des cépages non rustiques protégés durant l'hiver avec des toiles géotextiles de toutes sortes. Le pourcentage de survie des bourgeons est encore une fois très variable d'une région et d'un vignoble à l'autre. Ces variations peuvent s'expliquer non seulement par la qualité du matériel de protection utilisé, mais aussi et surtout par la qualité de son installation.

Des toiles usées, percées et battant au vent, tel que l'illustre la photo ci-contre n'assurent pas une protection adéquate. On peut aussi se demander dans quel état se trouvaient les vignes à la fin de la saison dernière. Étaient-elles en bon état (phytosanitaire, carence minérale, vigueur, équilibre feuille-fruit, etc.)?

Pour en savoir plus sur les facteurs qui influencent le gel des bourgeons, consultez le Guide de bonnes pratiques en viticulture et ses grilles d'autoévaluation, le bulletin d'information N° 1 du 17 avril 2014 et le texte du webinair sur les dommages de gel hivernal.

Le tableau suivant présente les observations de survie hivernale des bourgeons primaires faites dans des vignobles de 5 régions viticoles. Les conseillers qui ont fourni ces données ont pu le faire grâce à l'aide financière reçue dans le cadre du Programme d'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région (PADAAR). Les observations d'autres régions pourraient s'ajouter dans le prochain avertissement.

Région	Site	Cépage	% de survie du bourgeon primaire
Montérégie-Est	2	Vidal*	18
	3	Seyval blanc*	45
		Seyval noir*	46
		Vidal*	46
	4	Seyval blanc*	56
	5	Cayuga*	8
		Seyval blanc*	25
		Seyval noir*	33
Montérégie-Ouest	22	Swenson white	45
	6	Lucie Kuhlmann	90
		Baco	90
Estrie	8	Seyval	81
		Vidal	63
Laurentides	11	Seyval	71
		Vidal	59
	12	Vidal	54
Capitale-Nationale	20	Vidal	96
		Chardonnay	90
	16	Vidal	70

* Parcelles protégées

Ce deuxième tableau présente le pourcentage (%) minimum, maximum et moyen de survie des bourgeons primaires par cépage pour tous les sites et toutes les régions.

Cépage	% de survie du bourgeon primaire min-max	% moyen de survie du bourgeon primaire pour l'ensemble des sites
Baco	90 %	90 %
Cayuga	8 %	8 %
Chardonnay	90 %	90 %
Lucie Kuhlmann	90 %	90 %
Seyval	71 % - 81 %	76 %
Seyval blanc	25 % - 56 %	42 %
Seyval noir	33 % - 46 %	40 %
Swenson White	45 %	45 %
Vidal	18 % - 96 %	58 %

Inspectez la survie des bourgeons dans votre vignoble. Si vous faites face à de mauvais résultats, n'hésitez pas à en parler avec votre conseiller pour identifier la ou les causes des dommages. Sachez qu'en climat froid, on peut accepter jusqu'à 20 % de mortalité des bourgeons primaires. Au-delà de cette valeur, il est impératif de se questionner afin d'améliorer la productivité.

MERCI AUX COLLABORATEURS ET PRODUCTEURS PARTICIPANTS

- Gaëlle Dubé
- Raphaël Fonclara, Dura-Club
- Marie-Ève Dion
- Émilie Turcotte-Côté, Club agroenvironnemental de l'Estrie
- Chloé Gendre, Club agroenvironnemental de l'Estrie
- Caroline Provost, CRAM
- Isabelle Turcotte
- Caroline Turcotte, MAPAQ, Estrie
- Jenny Leblanc, MAPAQ, Capitale-Nationale
- Karine Bergeron, MAPAQ, Montérégie-Est
- Evelyne Barriault, MAPAQ, Montérégie-Ouest
- Larbi Zérouala, MAPAQ, Laurentides
- Guy-Anne Landry, MAPAQ, Mauricie
- Marc Poirier, MAPAQ, Centre-du-Québec
- Marie Gaudreau, MAPAQ, Montréal-Laval-Lanaudière
- Maryse Harnois, MAPAQ, Outaouais

BIEN PRÉPARER VOTRE PULVÉRISATEUR

Il est encore temps de faire inspecter et régler votre pulvérisateur par une personne accréditée dans le cadre du projet « Action réglage 2017 ». Vous trouverez la liste complète de ces personnes sur le site du MAPAQ. Le tableau suivant présente la liste des personnes accréditées pour les pulvérisateurs de verger et vignoble.

Bedford	Raphaël Fonclara	450 248-0454, poste 24
Bedford	Laurence Tétreault-Garneau	450 248-0454, poste 27
Bedford	Daniel Venneman	450 248-0454, poste 47
Frelighsburg	Jonathan Rodrigue	450 298-5275, poste 29
Napierville	Marina Ribeiro	450 245-3287, poste 34
Saint-Hyacinthe	Nicolas Authier	450 778-6514
Saint-Lambert-de-Lauzon	Gaëlle Dubé	418 417-0589
Saint-Rémi	Paul-Émile Yelle	peyelle@gmail.com
Sherbrooke	François Gendron	819 820-8620, poste 29

Comme une image vaut mille mots, des capsules vidéo ont été produites pour vous guider dans les différentes étapes :

- La préparation du pulvérisateur
- Le réglage du pulvérisateur
- Les données requises
- Atteindre la cible : quantité et traitement
- Atteindre la cible : débit, espacement et vitesse

ACTIONS DE PRÉVENTION AVANT ET APRÈS LE DÉBOURREMENT

Blanc et anthracnose

Application de **polysulfure de calcium (CHAUX SOUFRÉE,** polysulfure de calcium ou ***LIME SULPHUR*), de préférence avant le débourrement** pour éviter la phytotoxicité, mais **possible jusqu'à la pointe verte (EL 05).**

Homologué contre le blanc de la vigne, le polysulfure de calcium réduit également l'inoculum de l'anthracnose. De préférence, faire le traitement le plus tôt possible en début de saison, à un moment où le produit pourra bien sécher (12 h) et lorsqu'il n'y aura pas de risque de gel durant la nuit après le traitement.

En plus de ce traitement préventif, d'autres traitements fongiques sont à votre disposition : NOVA, PRISTINE et maintenant INSPIRE SUPER. Par contre, le risque de développer de la résistance avec ces produits est plus élevé.

Notez que les traitements contre le blanc peuvent aussi être faits à différents moments : en prévention, dès les premiers signes de la maladie, à l'éclosion des bourgeons, lorsque les nouvelles pousses auront de 1 à 3 cm de longueur et en pré et postfloraison.

Excoriose

Les produits à base de **CUIVRE appliqués au stade dormant, directement sur le cordon, réduisent l'inoculum de l'excoriose, du blanc et de la pourriture noire.** De plus, une application de cuivre en saison est aussi efficace contre le mildiou. Attention! Certaines formulations de cuivre ne sont pas recommandées sur les hybrides français de même que sur les vinifera. En cas de doute, des tests sur de petites superficies doivent être faits.

Des traitements avec les matières actives captane et folpet peuvent aussi être réalisés lorsque les nouvelles pousses mesurent de 1 à 5 cm et répétés lorsqu'elles auront atteint de 10 à 15 cm.

Sur les **cépages sensibles** ayant un **historique d'excoriose**, il est recommandé **d'intervenir après le débourrement,** lorsque les vignes restent mouillées pendant plusieurs jours.

Le cultivar « **De Chaunac** » est très sensible à cette maladie, « **Ste-Croix** » est sensible, tandis que « **Baco Noir**, **Maréchal Foch**, **Seyval blanc** et **Vandal Cliche** » sont moyennement sensibles.

Il est important de bien identifier la maladie avant d'intervenir.

TRAITEMENT DES MAUVAISES HERBES

Pour les vignobles rustiques et non rustiques établis (2 ans et plus), les traitements herbicides en prélevée doivent être faits avant le débourrement. Les produits pouvant être utilisés à ce moment-ci et plus tard en saison sont le GRAMOXONE, l'IGNITE, le VENTURE, SERENE (attention à la dérive), FINALSAN PRO, AUTHORITY 480 et des formulations à base de glyphosate et de simazine.

Des traitements en prélevée sont aussi à prévoir avant le débourrement avec, entre autres, des matières actives tels la simazine, le dichlobénil (ex. : CASORON, 1 mois avant le débourrement avec une température inférieure à 15 °C) ou des produits comme le DEVRINOL, CHÂTEAU et FLUMIOXAZIN.

L'efficacité de ces produits dépend beaucoup de la quantité de matière organique présente dans vos sols. Consultez attentivement les étiquettes pour déterminer quelle concentration utiliser chez vous et les meilleurs moments d'application (printemps, automne).

Afin de trouver le bon produit pour contrôler les mauvaises herbes présentes, il est fortement conseillé que vous en fassiez l'inventaire dans votre vignoble. Il est aussi important de connaître le type de sol du vignoble afin d'appliquer les bonnes concentrations de produits.

La pose d'un paillis de plastique avant la plantation du vignoble et le sarclage mécanique font partie des options de remplacement des herbicides.

DOCUMENTS ET RÉFÉRENCES

- Gestion raisonnée des principales maladies de la vigne au Québec.
- Guide d'identification des principales maladies de la vigne.
- SAgE pesticides : information sur les produits homologués dans la vigne, sur les délais de réentrée et ceux avant la récolte, sur les indices de risque sur la santé (IRS) et l'environnement (IRE), etc.
- Bulletin d'information « Spécial phytoprotection bio » du 17 mai 2016.
- VIGNE, Guide de protection 2014.
- IRIIS phytoprotection : http://www.iriisphytoprotection.qc.ca/Default.aspx. Pour une aide au diagnostic des problématiques rencontrées : maladies, insectes, phytotoxicité et autres (inscription gratuite).

Bonne nouvelle saison!

Cet avertissement a été rédigé par Karine Bergeron. Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter l'avertisseure du réseau Vigne ou le secrétariat du RAP.

La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.

ENSEMBLE on fait avancer le Québec
Cultivons l'avenir 2
Une initiative fédérale-provinciale-territoriale
Canada
Québec

Annexe

Sommaire périodique

début de la compilation le 1 mars 2017

Degrés-jour en base 10

Stations	24-avr	03-mai	10-mai	17-mai	Gains 10 mai	Gains 17 mai	Moyenne régionale
Bas Saint-Laurent							
Amqui	1,9	4,7	17,2	32,7	12,5	15,5	25,6
La Pocatière	2,7	6	12,2	24,6	6,2	12,4	
Rivière-du-Loup	3,3	4,3	9,7	19,4	5,4	9,7	
Capitale Nationale							
Cap-Tourmente	5,8	9,1	13,6	32,8	4,5	19,2	30,3
Deschambault	5,4	9,5	13,1	38,3	3,6	25,2	
Sainte-Famille IO	9,2	19,6	22,6	26	3	3,4	
Saint-Laurent	7	12,1	20,1	24	8	3,9	
Centre du Québec							
Nicolet	9,6	21	27,5	47	6,5	19,5	60,7
Victoriaville	19,7	46,6	55,6	74,4	9	18,8	
Chaudière-Appalaches							
Honfleur	6,5	13,6	20,4	32,8	6,8	12,4	33,8
Saint-Antoine-de-Tilly	8,1	16,3	19,4	34,7	3,1	15,3	
Estrie							
Compton	26,7	55	65,5	82,3	10,5	16,8	70,6
Lennoxville	21,6	48,7	58,3	74,5	9,6	16,2	
Melbourne	15,9	39,2	47,2	62,3	8	15,1	
Sherbrooke	18,4	42,9	51,4	65,6	8,5	14,2	
Stanstead	24,2	47,1	55	68,2	7,9	13,2	
Lanaudière							
Lanoraie	17,4	35,3	41	66,4	5,7	25,4	57,1
L'Assomption	17,6	36,1	43,9	65,1	7,8	21,2	
Saint-Michel	16,2	23,3	26,1	39,8	2,8	13,7	
Laurentides							
Mirabel	17,2	35,9	42,3	2,2	6,4	-40,1	46,5
Oka	20,7	42,3	48,4	68,9	6,1	20,5	
Saint-Joseph-du-Lac	20	41,9	48,2	68,5	6,3	20,3	
Mauricie							
Trois-Rivières	6,1	15	16,6	39,5	1,6	22,9	37,7
Shawinigan	7,3	18,1	19,6	35,9	1,5	16,3	

Données provenant de CIPRA

Degrés-jour en base 10

Stations	24-avr	03-mai	10-mai	17-mai	Gains 10 mai	Gains 17 mai	Moyenne régionale
Montérégie Est							
Dunham	27,8	58,7	67,9	86,8	9,2	18,9	84,3
Frelighsburg (AAC)	25,9	56,5	64,7	80,8	8,2	16,1	
Garagona	30,5	63	72,8	91,8	9,8	19	
Granby	26,1	53,7	63,2	80,6	9,5	17,4	
Rougemont	22,8	53,1	63,9	86,6	10,8	22,7	
Sainte-Cécile-de-Milton	23,6	53,5	62,9	81,2	9,4	18,3	
Saint-Hilaire	23,7	53	63,4	87,5	10,4	24,1	
Saint-Paul-d'Abbotsford	28,2	60,6	71,2	93,4	10,6	22,2	
Varennes	18,3	48,1	48,7	69,7	0,6	21	
Montérégie Ouest							
Franklin	42,7	74,4	82,7	103,5	8,3	20,8	87,4
Hemmingford	33,7	65,3	73,5	94,5	8,2	21	
Henryville	30,2	61,6	72,2	96,3	10,6	24,1	
L'Acadie	21,6	47,8	56,5	77	8,7	20,5	
Sainte-Anne-de-Bellevue	20,5	42,9	49,3	70,3	6,4	21	
Sainte-Clotilde	27,8	56,6	63,3	83	6,7	19,7	
Saint-Rémi	25,7	51,6	59,1	79,1	7,5	20	
Outaouais							
Gatineau A	18	39,5	42,8	60,4	3,3	17,6	64,8
La Pêche	17	40,7	41,9	59,9	1,2	18	
Pontiac	17,6	39,7	41	59,6	1,3	18,6	
Saint-André-Avellin	12,6	33,1	37,5	55,5	4,4	18	
Saguenay - Lac Saint-Jean							
Hébertville	0,1	5,4	10,3	32	4,9	21,7	40,5
Laterrière	2,7	7,9	14	33,9	6,1	19,9	
Roberval	0,3	4,1	7,5	27	3,4	19,5	